

Ram, rame, ramez...

« Crise de la mémoire » : au vu du titre de cet article paru le 8 août dernier dans ma « PQR » favorite, j'ai cru un instant qu'il serait – pour une fois – question de la fragilité grandissante des souvenirs à laquelle est souvent confronté tout biographe accompagnant son client dans la rédaction d'un récit.

Las !... Il ne s'agissait en l'espèce que de la crise agitant le monde du numérique confronté à la restriction grandissante des capacités de stockage des différents types de mémoires vives dont l'informatique sous toutes ses formes est de plus en plus gourmande.

Pour autant, ces deux formes de mémoires – informatique et humaine – sans aucun rapport apparent l'une avec l'autre, ont me semble-t-il en commun d'être confronté à une difficulté de même nature : le caractère ontologiquement limité de la volonté d'engranger puis sélectionner et restituer une information.

À une différence prêt toutefois. La mémoire numérique est faite pour stocker et elle le fait sans autre défaut que l'usure du temps susceptible de corrompre son support, ou de le rendre obsolète. Au contraire de la mémoire humaine qui, par ses perfections, « recompose ».

Cette transformation a aussi des effets que les biographes connaissent bien : certains événements sont particulièrement vivaces, ce qui témoigne d'une importance dont il peut être pertinent d'analyser la cause. À l'inverse, d'autres sont plus flous ou de moins d'importance : ainsi d'une cliente qui avait 10 ans au début de la seconde guerre mondiale ; j'insistais pour qu'elle me raconte son enfance durant toutes ces années. *« Vous savez, j'étais une enfant comme les autres, et je passais mon temps avec d'autres enfants dans ce qui était normal à notre âge, même s'il s'agissait d'aller chercher notre ration de pain avec des tickets, c'était notre quotidien et cela ne nous semblait pas extraordinaire »...*

Je persistais cependant... Avec le recul, je me demande pourquoi, en tant que biographe, je cherchais ainsi à « récupérer toutes les données », comme un informaticien le ferait d'un disque dur corrompu... À force de demander des précisions, de me servir d'une photo, d'un document, ou de rapprocher plusieurs épisodes, je prends conscience qu'en formulant mes questions, je participais même, de ma place de biographe, à la reconstruction des souvenirs... Était-ce légitime ?

Pour le biographe, le récit qui lui est au départ proposé est en quelque sorte classé dans un « disque dur biographique » dont il ne connaît ni l'architecture ni les règles de classement. Il ne sait pas à l'avance ce qui a été conservé, ce qui a été effacé et ce qui a été modifié au fil des années.

Dès lors, les entretiens qu'il mène avec son client produisent quelque chose de nouveau, et ce « quelque chose » en fait me semble-il tout l'intérêt : une question fait surgir un souvenir oublié, une photographie en fait apparaître un autre, une date retrouvée dans un document permet de réorganiser toute une séquence de vie, tous réveillent des sensations qui font le sel du récit... En ce sens, le biographe n'est pas un simple appareil enregistreur, il ne fait pas que recueillir une mémoire, il participe à l'émergence de souvenirs, à leur mise en relation, et il leur donne bien sûr également une forme narrative qui participe elle aussi à cette reconstruction.

Le mode du numérique est de plus en plus confronté aux besoins exponentiels de capacités de stockage via des « data centers » de plus en plus grands, énergivores et polluants... Bien plus modestement, le témoignage recueilli par le biographe, la plupart du temps sous forme d'un livre, transforme une mémoire humaine évidemment lacunaire en une mémoire écrite, durable et transmissible, sans pour autant prétendre la transformer en une base de donnée exhaustive, mais n'est-ce pas là toute sa richesse ?

Villeurbanne – 31 août 2026
Desmotspourecire.fr / Patrick Pellerin

Vanité des vanités

Le biographe est parfois confronté à un espoir plus ou moins avoué de son client : son récit ne pourrait-il pas intéresser un éditeur reconnu voire obtenir un jour un prix littéraire ? Doit-il être encouragé dans cette voie ou au contraire convaincu que l'intérêt de son récit est déjà bien avéré pour les membres de sa famille et ses amis auxquels il le destine en première intention ?

La position du biographe, ici confronté à une question tout autant éthique que littéraire et psychologique, est délicate : artisan de l'écriture d'une parole intime qu'il accompagne, c'est aussi un professionnel qui ne devrait ni nourrir des illusions ni éteindre des espérances peut-être légitimes.

Certes, un récit individuel peut révéler une portée universelle susceptible d'intéresser un éditeur. Nombre d'entre eux publient d'ailleurs des récits de vie, autobiographies et autres témoignages, parce qu'ils éclairent une époque, un métier, une région ou une question de société.

Pour autant, l'éditeur sera sensible, au delà de l'originalité de la réflexion, à la qualité du style et de la construction narrative. Il reçoit chaque année plusieurs milliers de manuscrits dont une grande majorité n'est jamais publiée, malgré leur intérêt... Les prix littéraires, quant à eux, bien au-delà de ces seules qualités, dépendent aussi d'effets de mode, de la concurrence de l'année... et de la personnalité des jurys !

Mais rien n'interdit d'essayer... Lorsque le manuscrit est achevé, le coût d'un envoi à quelques éditeurs est limité !

Le biographe se doit dès lors de trouver un équilibre entre une attitude d'encouragement systématique et une posture de découragement. Il lui revient de faire comprendre à son client qu'il doit faire la part entre son désir de transmettre une vie ou celui de publier une œuvre, ambitions qui ne relèvent pas de la même logique.

À lui aussi de prévenir son client du risque de se voir opposer un refus et de le convaincre que celui-ci ne retire rien à la valeur de son récit et à l'intérêt que lui porteront ses proches...

Villeurbanne – 28 juillet 2026
Desmotspourecire.fr / Patrick Pellerin